



Contacts :

Le Relais Sénégal
Diamniadio
BP 62 Sébikotane
SÉNÉGAL
Tél : +221 33 836 00 99
lerelaisenedgal@lerelais.org

SOMMAIRE

Page 1

Les chiffres du Mois

Système GAINDÉ

Page 2

Exaspération Sociale

Sénélec : Émeutes des délestages

Le Sénégal en un clin d'œil

Portrait du mois

Il était une fois le Sénégal, juin 2011, un mois où nous avons eu le sentiment de vivre en live un feuilleton à rebondissements sans fin. Une série, comme qui dirait explosive.■

Les chiffres du mois



Production : 21 jours ouvrés - 8 jours CT

Grosses balles ouvertes : 306 GB pour un poids total de 137 737 kg soit 10 595 kg/jour
Petites balles produites : 3061 PB

Containers dépotés :

- Grosses balles : 6 ctrs
- Petites balles : 5 ctrs

Effectifs :

- Centre de Tri : 51 salariés
- Magasin Kaolack: 1 salarié

L'Espoir d'un Toit :

11 bénéficiaires : fond de roulement 3.452.000 fcfa (5 214 €)

Système GAINDÉ



En terminant le mois de mai avec son lot de chômages techniques mais étant galvanisés par le faite que des containers étaient arrivés au Port de Dakar, quel ne fut pas notre désenchantement d'apprendre que la Douane du Sénégal a décidé juste à ce moment-la de faire des grands chamboulements électroniques.

Système GAINDÉ : (gestion automatisée des informations douanières et des échanges). L'idée est en principe de simplifier les procédures, depuis le début jusqu'à la fin des opérations douanières. Ceci dans le but d'un gain de temps. L'abandon du papier «18 j.» au profit de l'électronique «9 j.», c'est le progrès & l'écologie, mais l'informatique ne fonctionnant pas encore sans le concours de l'humain, il a fallu aux douaniers de s'adapter et de se former à chaud. Le résultat fut un Gaindé fiévreux et « buggé ».



D'entrée de jeu, 8 jours de chômages techniques pour le centre de tri, idem pour le reste du pays. Les industries, les commerces, etc. tout à l'arrêt, puis au ralenti, avant un fonctionnement au compte goutte avec la sortie d'un providentiel container, enfin libéré du Port Autonome de Dakar.

Bien entendu cela n'a absolument pas tempéré les nerfs déjà à vif du peuple sénégalais, pourtant patients.■

Portrait du mois



Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Birama Tall, « Diacji pour les amis », marié, 2 enfants, un garçon et une fille. Je fais partie de l'aventure Relais Sénégal depuis ses débuts « juin 2006 ». Mon premier job au sein du Relais fut le ravitaillement des trieuses aux pavés « 4 mois ». Ensuite j'ai travaillé à la presse et maintenant je suis magasinier du Relais Sénégal à Kaolack « 250 km du centre de Tri ». Quand Ahmad m'a annoncé qu'il m'avait choisi pour le poste de magasinier, je me suis senti honoré de sa confiance. L'avantage d'avoir choisi d'ouvrir un magasin à Kaolack, c'est qu'il a permis de nous faire encore mieux connaître à l'intérieur du pays et cela même jusqu'en Guinée-Bissau. Maintenant, je sais faire beaucoup de métiers. Ce parcours m'a donné de l'expérience et m'a aguerri. C'est comme avoir eu une instruction de plus. Avoir du métier et le faire, c'est le bonheur, ceci est une grande satisfaction pour moi car je peux aider ma famille et parce que quand tu as un travail ici au Sénégal, tu es mieux respecté. Par rapport aux débuts du Relais Sénégal, je constate une énorme amélioration et cela dans tous les sens. Mes collègues et moi-même ne savions même pas ce qu'était un triage. Le Relais nous a permis de grandir. Mon souhait et qu'on aille encore plus de l'avant et peut-être pourrait-on réfléchir si parmi nous, nous n'avons pas des talents cachés qui pourraient apporter des idées, cela dans le but de se diversifier et de s'agrandir. ■

23 juin

Exaspération Sociale

A huit mois de la prochaine élection présidentielle, prévue en février 2012, le parlement sénégalais devait voter une énième modification de la Constitution. Le projet de loi consistait en une modification qui devait permettre d'élire simultanément un président et un vice-président « à l'américaine »



Manifestants devant l'Assemblée Nationale à Dakar

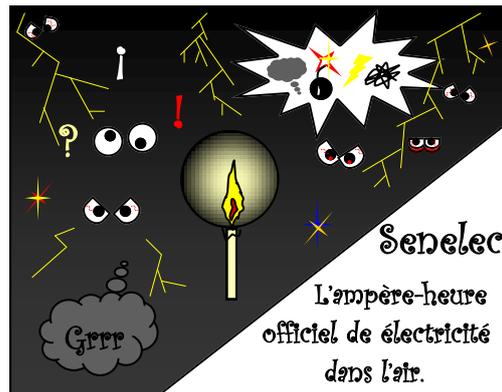
avec une majorité électorale de 25% au premier tour. Cette réforme lancée par le Président « 85 ans » sans débat préalable et déjà adoptée en Conseil des ministres le 16 juin, a mis le feu aux poudres,

alors que depuis des mois, les sénégalais craignaient une dérive monarchique du régime, cela a conduit à des violentes émeutes par plus d'un millier de personnes devant l'Assemblée Nationale à Dakar, ainsi que la maison d'un ex-ministre, très proche du Président prise d'assaut par la foule. Sur ce, les députés présents à l'Assemblée ont vite fait marche arrière et la modification de la loi fut illico enterrée. ■



27 juin

Sénélec : Émeutes des délestages



Les délestages « coupures volontaires » effectués par la Senelec « société nationale d'électricité » ont failli provoquer la guerre civile. Ceux-ci étant récurrents et ce, depuis des années, allant même jusqu'à 18h/j avec en apothéose en ce mois de juin, 5 jours d'affilés sans courant. Dans l'ambiance déjà électrique, ce fut la goutte d'eau de trop qui a conduit le pays entier à 48h d'émeutes hyper violentes.

Ces coupures ont un impact négatif sur l'entièreté de l'activité économique, en particulier pour les petits commerces qui sont très nombreux et font vivre quantités de familles au Sénégal. ■

Le Sénégal en un clin d'œil

* * * * *



Pour terminer cette newsletter sur une note un peu plus joyeuse, le clin d'œil de ce mois est la petite visite d'Ousmane « gardien au centre de tri » venu nous présenter son premier fils, le petit Saliou.

Voilà une bien bonne motivation pour notre combat de tous les jours, la construction d'un avenir meilleur. ■

